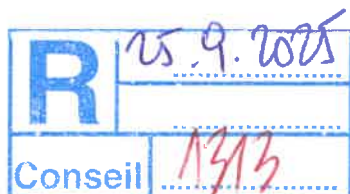


Question écrite



Bilan du manager de l'Espace-Loisirs

En date du 01.08.2024 le poste de manager de l'Espace Loisir de Porrentruy était créé. Un communiqué du SidP indiquait alors que cette fonction, dédiée au développement des activités de l'Espace loisir, avait alors pour but d'augmenter les recettes et diminuer le déficit de fonctionnement de la patinoire et de la piscine du district. Si les frais de fonctionnement de ces infrastructures incombent en grande partie au SidP, une partie de ceux-ci reviennent aussi à la ville de Porrentruy.

Lors de la création de ce poste, de nombreux échos dans la presse ont fait part d'événements à venir et de développement touristique.

A ce jour, il nous paraît donc important de nous pencher sur ce poste après une première année de fonctionnement.

Nous prions donc le Conseil Municipal de nous informer au sujet des questions suivantes :

- De quelle manière le salaire du manager de l'Espace-Loisirs est-il financé ?
Quelle part incombe au SidP, au HCA (selon communiqué de presse SidP de juillet 2024).
La commune de Porrentruy finance-t-elle aussi une part du revenu de ce poste ?
- Des objectifs clairs ont-ils été posés pour cette fonction ?
- Après une année de fonctionnement, un bilan a-t-il été tiré de la création de ce poste ?
Respectivement, quel est ce bilan ?
- Qu'en est-il des événements et du développement touristique annoncés dans la presse lors de la création de ce poste ?
- Le poste présente-t-il une réelle amélioration au vu de la balance coûts/recettes ?
Dans le cas contraire, sa pérennisation est-elle assurée ?

Porrentruy, le 24.09.2025

Pour le PCSI :